

VALMAG

LE MAGAZINE DU VALTOM // N°23 - Avril 2016

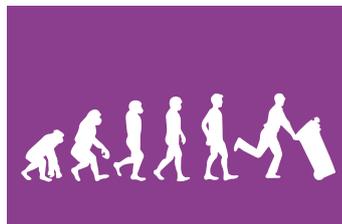
SYNDICAT POUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



P4 **PREVENTION**
Nos supermarchés s'engagent



P6 **VALORDOM 2**
Un projet de territoire



UN SERVICE PUBLIC PERFORMANT

De nombreux changements marquent ce début d'année 2016. Les nouveaux statuts du VALTOM sont applicables depuis le 1^{er} janvier. Ils confirment le rôle essentiel du VALTOM dans la gestion des déchets ménagers sur notre territoire avec la mise en place d'un prix unique de traitement des déchets ménagers et une organisation favorisant la solidarité, la mutualisation et l'incitation à la performance.

Pour mener à bien notre mission de service public, le VALTOM s'appuie aujourd'hui sur un maillon essentiel qu'est le pôle de valorisation Vernéa. Celui-ci fonctionne à pleine capacité et valorise plus de 80% des déchets entrants sur l'installation. Nous pouvons nous réjouir de bénéficier d'un tel équipement qui nous permet d'atteindre aisément les objectifs fixés par la loi. Je tiens aussi à rendre hommage aux différents élus du VALTOM, passés et présents, qui nous permettent aujourd'hui d'être aussi performants.

Au-delà de cette mission d'intérêt général qu'est la valorisation de nos déchets, le VALTOM s'est engagé dans une démarche d'éducation au développement durable en collaboration avec l'Education nationale et les exploitants de certains de nos équipements. Nous ouvrons désormais les portes d'installations de valorisation de nos déchets aux établissements scolaires engagés dans des projets environnementaux. Ceux-ci pourront bénéficier de parcours pédagogiques adaptés aux programmes scolaires.

Education, sensibilisation, valorisation, traitement, économie circulaire sont les maîtres mots de nos actions quotidiennes qui nous permettent de valoriser aujourd'hui 81% des déchets que nous produisons. Ce résultat honorable ainsi que l'ensemble des projets menés ou à venir sur notre territoire ont été récemment distingués par le ministère de l'environnement. En effet, suite à un appel à projet, le VALTOM s'est vu décerner le label « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Cette labellisation encourage le VALTOM, ses collectivités adhérentes et ses partenaires à demeurer dans une logique d'amélioration continue visant à proposer un service public toujours plus performant dans le respect de l'environnement et de la réglementation. Etre reconnu nationalement comme un territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage n'est pas seulement une distinction c'est aussi un engagement et une responsabilité assumée au quotidien pour nos générations futures.

Laurent BATTUT, Président du VALTOM



Laurent BATTUT,
Président du VALTOM

O
T
D
E

AU SOMMAIRE

AU FIL DES ACTUS

P3

PREVENTION

- Nos supermarchés s'engagent

P4

VALORDOM 2

- Un projet de territoire

P6

SENSIBILISATION

- Lancement des parcours pédagogiques

P10

Au fil des actus



ORGANICITÉ®, DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Le VALTOM poursuit son programme **OrganiCité®** en partenariat avec Gergovie Val d'Allier Communauté (GVAC), les communes de Murol et de Pontaumur.

Ces territoires vont développer des actions concrètes et innovantes pour réduire leurs biodéchets autour des thématiques du **compostage**, du **jardinage naturel** et de la **lutte contre le gaspillage alimentaire** :

- réduire le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires et à l'EHPAD* de Pontaumur,
- broyer les déchets verts des communes et ceux des particuliers sur les 3 territoires engagés,
- composter les biodéchets à l'ESAT* de Veyre-Monton (GVAC),
- lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants de Murol, de la préparation en cuisine à la remise de gourmet bag aux convives pour leurs restes de repas,
- sensibiliser les habitants au compostage et au jardinage naturel à Pontaumur et Murol,
- composter les tontes de la commune d'Orcet (GVAC),

Rendez-vous dans le prochain Valmag pour le détail de ces actions !

*EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

*ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

COPROPRIÉTAIRES : APPEL À CANDIDATURES COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLES

Le VALTOM lance un appel à candidatures **auprès des syndicats de copropriétaires** de son territoire pour développer le compostage au pied de leur immeuble et fédérer les locataires autour de cette pratique.

Les résidences sélectionnées, **non concernées par la collecte des biodéchets**, bénéficieront d'un accompagnement technique et méthodologique du VALTOM.

Déployé depuis 2008 avec les bailleurs sociaux du département, le compostage en pied d'immeuble concerne aujourd'hui 80 immeubles.

Rendez-vous sur le site www.moinsdedechets.com pour télécharger le dossier d'appel à candidatures.



ABONNEZ-VOUS AU VALMAG

Pour recevoir les prochains numéros, merci de renvoyer le coupon ci-dessous à l'adresse suivante :
VALTOM – Abonnement VALMAG - 1 chemin des Domaines de Beaulieu - 63000 CLERMONT-FERRAND ou par e-mail à : frobert@valtom63.fr

Je souhaite recevoir les prochains numéros du Valmag : Par mail Par courrier

Nom : Prénom :

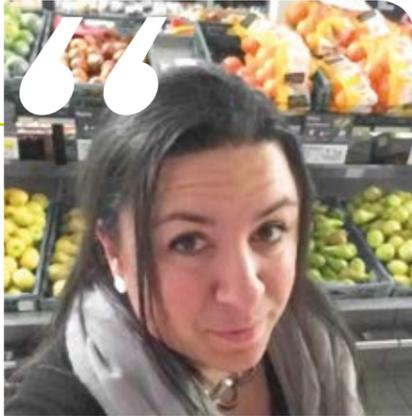
Mail :

Adresse :

CP : Ville :



Représentant près d'un quart de notre poubelle, l'emballage a de multiples fonctions : protéger et conserver les produits, faciliter le stockage et le transport des marchandises, support d'information et de communication. Mais l'important c'est le produit, pas l'emballage ! Notre façon d'acheter et de consommer a des impacts sur l'environnement. Bien informés, nous pouvons faire des choix plus respectueux de l'environnement et de notre porte-monnaie. Nous pouvons tous agir, producteurs, consommateurs, distributeurs et pouvoirs publics.



Exemple d'un partenariat réussi avec Intermarché, le SMCTOM de la Haute Dordogne et le VALTOM.

*Rencontre avec Sandy BESSERVE
Directrice de l'Intermarché de Murat-le-Quaire*

Quelles sont les démarches déjà entreprises au niveau de la réduction des déchets ?

Hormis les récupérateurs de piles, ampoules, cartouches d'encre, bouchons... nous avons fait installer en sortie de caisse, dans tous les magasins du Puy-de-Dôme, un meuble pour récupérer les cartons et plastiques. Nous avons également mis en place une animation sur la consommation avec le SMCTOM Haute Dordogne et le VALTOM pendant les semaines européennes du développement durable et de la réduction des déchets à Murat-le-Quaire.

En quoi consistait cette animation sur la consommation ?

Cette animation avait pour but de faire prendre conscience que chacun peut jouer un rôle sur la production de déchets : les clients, d'une part, en choisissant des produits qui génèrent peu de déchets et par la même occasion font des économies et les magasins, d'autre part, en facilitant l'accès aux produits moins emballés. A l'entrée du magasin, nos clients pouvaient comparer 2 paniers avec des produits identiques et en même quantité. Le premier panier contenait

des produits suremballés ou jetables tandis que le deuxième, constitué de produits peu générateurs de déchets, démontrait l'impact environnemental et financier de nos choix de consommation. En parallèle des « stops-rayons » étaient disposés en magasin pour indiquer les produits générant peu de déchets.



Comment Intermarché s'est intéressé au sujet des déchets ?

L'enseigne Intermarché est engagée en faveur du développement durable depuis 2003. Cet engagement repose sur quatre axes majeurs :

- Des produits responsables : favorisation des produits français, 100 % des produits de la marque garantis sans OGM...
- Un environnement protégé : diminution de la consommation d'énergie des magasins, limitation des émissions de gaz à effet de serre en améliorant la logistique transport, gestion durable des déchets...
- Des actions citoyennes : partenariats avec les « Restos du cœur » et la Fédération Française des Banques Alimentaires pour la redistribution des produits ayant une date limite de consommation courte, signature du « Pacte National contre le gaspillage alimentaire » pour réduire le gaspillage de 50% d'ici 2025, sensibilisation à l'éco consommation...
- De bonnes pratiques métier : formation des équipes, maîtrise de la qualité de A à Z...

COMPOSTAGE EN GRANDE SURFACE : SUPER U INNOVE !

Au Super U de Saint-Georges-de-Mons, les fruits et légumes abîmés ne sont plus jetés aux ordures ménagères. Ils retournent à la terre grâce au composteur installé depuis juillet 2015 à côté du magasin. Au total, ce sont 5 tonnes de fruits et légumes par an qui restent sur place et sont transformées en compost. Cette opération unique sur le département est le résultat d'un travail entre le SUPER U, la commune, le SICTOM Pontaurum Pontgibaud et le VALTOM, engagés dans une démarche collective pour réduire et valoriser localement les déchets organiques de la commune de Saint-Georges-de-Mons.



Quel est le retour de vos clients ?

Ils étaient très contents, certains nous ont dit que l'initiative était originale et dans l'air du temps ! Les gens en parlent de plus en plus, cela veut dire que ça les touche.

Cette action a-t-elle eu un impact sur les autres magasins Intermarché du département ?

Après la première animation de sensibilisation en point de vente, j'ai recontacté le SMCTOM Haute Dordogne et le VALTOM pour organiser une animation dans chaque point de vente du département pendant la SERD* en novembre 2015. Cette animation s'est donc renouvelée dans 23 magasins Intermarché du Puy-de-Dôme.

Souhaitez-vous aller plus loin dans cette démarche ?

Bien sûr, je travaille notamment sur une exposition « Eco-consommateur » réalisée par le groupe des Mousquetaires pour juin 2016, avec les classes de CM1 et CM2 ([plus de renseignements sur www.eco-mousquetaires.com](http://www.eco-mousquetaires.com)). A la suite de celle-ci, j'espère réaliser une animation avec le SMCTOM Haute Dordogne pour que les classes intéressées puissent venir en magasin pendant un après-midi et aider les clients à choisir leurs produits avec le moins d'emballages possibles.... Cela sera sûrement un exercice ludique et instructif pour eux et pour leur avenir.





VALORDOM 2

UN PROJET DE TERRITOIRE

P.6

P.7

Dans un contexte réglementaire, économique et sociétal en constante évolution, le VALTOM a souhaité travailler, de concert avec ses collectivités adhérentes, à l'élaboration d'un nouveau projet territorial de gestion des déchets pour 2015/2025 : VALORDOM 2.

Ce projet fait suite à VALORDOM 1, lancé en 1997, axé sur la recherche de solutions de traitement pérennes, respectueuses de l'environnement et à un coût acceptable. En a découlé la politique active de prévention menée par le VALTOM, un schéma de transfert et de transport optimisé et compatible avec le rail ainsi qu'une valorisation plurielle et locale de nos déchets.

VALORDOM 2 est une nouvelle page de l'histoire du VALTOM et répond à une volonté d'optimiser les actions de prévention mises en place, les outils de traitement et de maîtriser les coûts.

Produire moins, valoriser plus, maîtriser les coûts, dans une logique d'optimisation et de coopération, voici les principaux objectifs de la nouvelle feuille de route du VALTOM, une feuille de route évolutive autour de ces notions clefs pour s'adapter au mieux aux évolutions sociétales, environnementales, économiques et réglementaires des dix prochaines années.



Pourriez-vous dresser le bilan de Valordom 1 ?

Marcel Aledo: La difficile phase de déploiement du premier plan départemental d'élimination des déchets a abouti, en 2014, à la mise en exploitation du pôle Vernéa, pierre angulaire de la filière locale globale. Mais en quinze ans, le contexte a changé, et il nous faut œuvrer ensemble à l'optimisation et à la pérennité des outils de traitement.

Pour mieux comprendre ce projet, rencontre avec :

Marcel ALEDO

1^{er} Vice-président du VALTOM et président du comité consultatif VALORDOM 2

Gilles LALUQUE

Élu délégué au VALTOM et co-animateur du comité consultatif VALORDOM 2

Gilles Lалуque: Valordom 1 a été axé sur la mise en place des outils indispensables à une politique de traitement des déchets conforme au cadre légal et aux enjeux environnementaux actuels. Il a aussi permis de caler, parfois dans l'affrontement, le collectif indispensable à un travail concerté, à la bonne échelle.

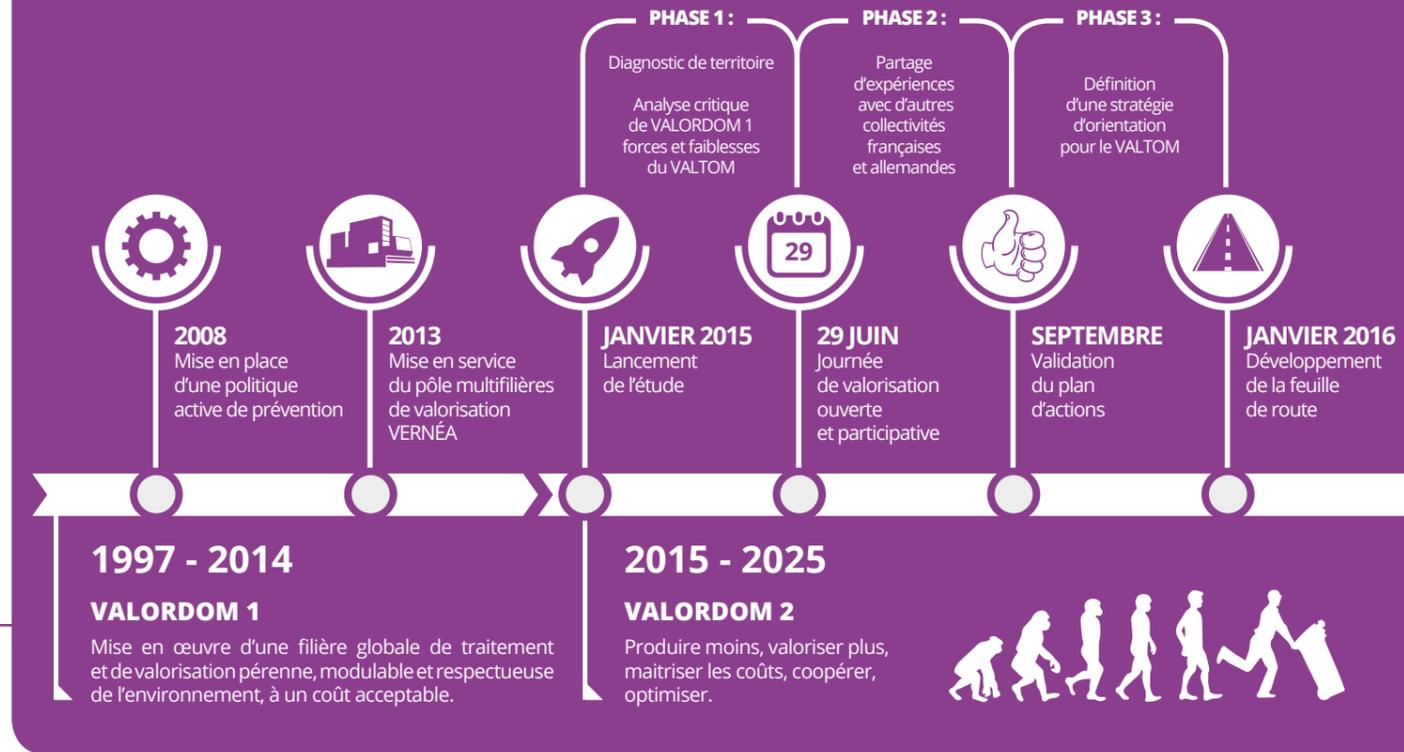
Comment présenteriez-vous Valordom 2 ?

M.A.: C'est la traduction de la volonté commune d'élaborer un projet de territoire dans une démarche d'amélioration, d'anticipation, d'innovation et de co-construction. Il nous faut

collectivement établir une visibilité sur dix ans alors que de nombreux paramètres changent (carte intercommunale, grande région...) Les enjeux sont ceux de tous les territoires en la matière : maîtriser les coûts et s'inscrire dans une démarche environnementale, produire moins, valoriser plus. Tous cela ne peut se faire que dans une coopération constructive entre tous les acteurs !

G.L.: Valordom 2 est pour moi l'optimisation de l'utilisation de l'outil VERNEA mis en place comme étant l'élément central mais non unique de notre politique globale de gestion des déchets efficace, économique et évolutive. Ce projet constitue aussi

DE VALORDOM 1 À VALORDOM 2



le début du long chemin qui va nous conduire au «zéro déchet». Nous ne savons pas vraiment, je crois, vers quelles remises en cause et nouvelles pratiques ce chemin va nous conduire, mais par Valordom 2, nous concrétisons notre engagement dans cette direction.

Comment a été élaboré Valordom 2 ?

M.A.: Tout d'abord avec un état d'esprit propice à l'échange, la compréhension des forces et faiblesses de chacun de nos territoires (ruraux, péri-urbains et urbains denses). D'un point de vue méthodologique, notre travail commun s'est déroulé en trois phases :

un diagnostic de notre territoire, un partage d'expérience avec notamment des visites très enrichissantes d'autres collectivités françaises et allemandes et enfin la définition d'une stratégie d'orientation en 4 axes majeurs.

G.L.: Cette construction a effectivement été conduite selon une démarche projet méthodique, qui a largement mobilisé. Il me semble essentiel de noter la bonne ambiance dans laquelle ce travail d'envergure a été réalisé. Des décisions futures mettront certainement notre collectif à l'épreuve, c'est normal ; je pense qu'il a fait la preuve par Valordom 2

de sa capacité à tenir, à se réformer et peut être aussi à s'élargir...

VALORDOM 2 EN QUELQUES MOTS :

- climat solidaire entre les adhérents,
- consolidation et innovation,
- actions dans la durée,
- rationalisation objective,
- efficacité collective,
- anticipation.





VALORDOM 2

UN PROJET DE TERRITOIRE

ASSURER UNE GOUVERNANCE CONCERTÉE ET COOPÉRATIVE

Objectif :

- Créer un comité de veille et de suivi de VALORDOM2

Pourquoi ?

La création d'un comité de veille et de suivi permettra de garantir la concrétisation du « faire ensemble » qui guide le projet VALORDOM 2 depuis le début de son élaboration. Composé d'élus et de techniciens des collectivités adhérentes au VALTOM, ce comité aura pour objectif d'évaluer l'avancement des actions de VALORDOM 2, informer les élus sur les évolutions réglementaires, statutaires et contextuelles impactant les activités et les orientations du syndicat.

UNE RENCONTRE ANNUELLE



Les acteurs et partenaires concernés par le projet se réuniront chaque année pour se former, échanger et bénéficier de retours d'expériences menées en dehors du territoire, à l'instar de la journée d'échange organisée en juin à Aulnat, lors de la construction du projet.

FAIRE ÉVOLUER NOTRE ORGANISATION VERS PLUS D'EFFICACITÉ COLLECTIVE

Objectifs :

- Développer la prévention à l'échelle territoriale
- Développer et accompagner les projets de ressourceries sur le territoire en collaboration avec ses adhérents
- Elaborer un schéma territorial de gestion des déchets organiques pour minimiser les coûts, maximiser la valorisation et sécuriser l'unité de méthanisation Vernéa

Comment ?

Les Programmes Locaux de Prévention (PLP) du territoire arrivant à leur terme et le Conseil départemental n'ayant plus de compétence planification, le VALTOM et ses adhérents doivent rechercher une nouvelle organisation de partenariats pour pérenniser les actions de prévention sur le territoire et assurer le financement de leur mise en œuvre. Le VALTOM pourrait donc être amené à se positionner en tant que « chef de file » pour initier, coordonner et accompagner la mise en œuvre d'actions efficaces pour ses adhérents.



LABELLISATION « TZDZG »

Dans la continuité de son engagement en faveur de la transition énergétique, le VALTOM vient d'être labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Cette labellisation distingue les collectivités engagées dans une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire, via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux publics et privés autour des objectifs tels que la réduction de toutes les sources de gaspillage, la seconde vie donnée aux produits et le recyclage.



MAÎTRISER LES COÛTS SUR TOUTE LA FILIÈRE

Objectifs :

- Optimiser les recettes existantes
- Rechercher de nouvelles recettes
- Maîtriser les dépenses

Comment ?

Cette orientation consistera à optimiser l'exploitation des installations de valorisations énergétiques et biologiques, en recherchant de nouveaux flux d'approvisionnement afin de produire plus d'énergie et ainsi augmenter les recettes. Il s'agit aussi d'améliorer les recettes de vente des matériaux issus de la collecte sélective, des produits de la valorisation et de générer des recettes complémentaires en créant des activités annexes.

Enfin, le VALTOM souhaite réduire ses coûts et ceux de ses adhérents en proposant des groupements de commandes, des mutualisations de moyens et de matériels ainsi qu'en rationalisant le nombre d'installations de stockage sous sa responsabilité.



L'AVENIR DU STOCKAGE DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Malgré ses performances de valorisation élevées (81% en 2015), le territoire du VALTOM aura toujours besoin d'un exutoire pour éliminer les déchets non valorisables des ménages et des professionnels.

Vu le délai raisonnable pour l'ouverture d'un nouveau site évalué à une quinzaine d'années et vu les échéances des autorisations d'exploiter des sites actuels, le comité syndical a fait le choix d'étudier une possible extension du site de Puy-Long à Clermont-Ferrand en vue de sécuriser l'avenir du stockage sur le territoire jusqu'en 2040 sous réserve de l'accord de l'Etat.

ÉVALUER NOS RÉALISATIONS À L'ÉCHELLE LOCALE ET NATIONALE

Objectif :

- Connaître et mesurer nos performances

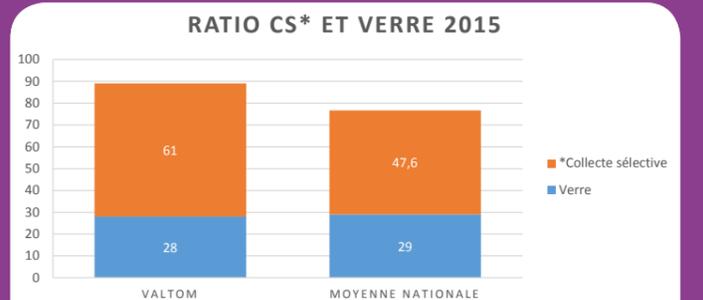
Comment ?

Afin de permettre au grand public de percevoir les performances de collecte et de traitement (par rapport à d'autres collectivités notamment) du VALTOM et de ses adhérents, le VALTOM souhaite créer un réseau consacré à la connaissance des coûts et un observatoire des déchets.

Leurs missions seront la collecte et la valorisation des données du VALTOM et de ses adhérents, la gestion d'études pour approfondir la connaissance des déchets et l'évaluation des changements de comportement des usagers. Ces bases de données permettront de rendre plus efficaces l'information et la sensibilisation à la gestion des déchets, de l'amont à l'aval de la filière.

LES PERFORMANCES DU TERRITOIRE

A l'occasion du diagnostic préalable à l'élaboration de Valordom2, une analyse des performances du territoire a été réalisée. Cette étude a permis de dégager les atouts et les faiblesses de la gestion locale des déchets et de définir des marges de manœuvre et pistes d'amélioration.



Ainsi, bien que le VALTOM bénéficie d'un bon positionnement au niveau national concernant la collecte sélective, des efforts à fournir ont été identifiés concernant la collecte du verre par exemple.



Sensibilisation

P.10 | LANCEMENT DES PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'Education au Développement Durable, le VALTOM ouvre les portes de ses installations de valorisation et de traitement des déchets ménagers au public scolaire.

Trois parcours adaptés ont ainsi été créés sous la coordination du VALTOM et en collaboration avec l'Education Nationale et les entreprises Suez, Véolia et Echalié. Les classes du territoire engagées dans des projets environnementaux (du CE2 au lycée) pourront venir découvrir le pôle de valorisation Vernéa, l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Puy-Long et le centre de tri Echalié situés à Clermont-Ferrand. Les activités diversifiées et complémentaires de ces trois sites permettent une approche éducative globale de la gestion des déchets sur le territoire, en phase avec les programmes scolaires.

Un livret pédagogique sera également proposé à l'enseignant pour préparer la visite en classe avec des notions clés et des exercices. Afin de favoriser l'acquisition des connaissances et la poursuite des acquis en classe, un carnet de l'élève a également été élaboré et sera distribué en fin de visite.

Proposés en phase de test à certains établissements du territoire engagés dans une démarche de prévention des déchets (notamment les Etablissements Témoins* du VALTOM), les parcours seront plus largement ouverts aux établissements du territoire à la rentrée de septembre.

Pour inscrire votre classe, rendez-vous sur www.valtom63.fr

VERNÉA

LE PÔLE MULTIFILIÈRES DE VALORISATION

THÉMATIQUES :
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
ET VALORISATION BIOLOGIQUE



Comment produire des ressources avec nos déchets ?

C'est la question à laquelle se propose de répondre le parcours pédagogique mis en place sur le pôle Vernéa.

Par le biais de trois ateliers tournants animés par des animateurs ou en autonomie, les élèves découvrent les différentes unités de valorisation du pôle et leurs fonctionnements.



PUY-LONG

L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX

THÉMATIQUES :
PRÉVENTION DES DÉCHETS,
STOCKAGE,
COMPOSTAGE
BIODIVERSITÉ



Pour voir nos déchets autrement.

Aborder le compostage avec une phrase de Victor Hugo, découvrir la biodiversité avec un jeu de pistes ou encore reconstituer un casier de stockage avec des magnets, la visite de l'installation de stockage des déchets Non Dangereux de Puy-Long propose une approche originale et ludique d'un sujet à première vue très technique.



ÉCHALIÉ

LE CENTRE DE TRI

THÉMATIQUES :
TRI ET
RECYCLAGE



Pour tout savoir sur le tri et le recyclage.

Après une visite du centre de tri, des ateliers ludiques et pédagogiques sont proposés aux élèves.



LEXIQUE
*Etablissements Témoins : Le dispositif Etablissements Témoins s'inscrit dans le programme « Agir pour moins de déchets » du VALTOM. Depuis 2008, 106 établissements ont bénéficié d'interventions entièrement financées pour s'engager dans une démarche active d'éducation au développement durable.

Le VALTOM a souhaité travailler dès le début du projet en lien étroit avec l'Education Nationale et répondre à un cahier des charges précis en phase avec ses exigences. Des rencontres avec des représentants de l'Inspection Académique ont été régulièrement organisées aux étapes clés de l'élaboration des parcours.

Lors de la finalisation des parcours de Vernéa et de Puy-long l'inspecteur de l'Académie accompagné de conseillers pédagogiques se sont ainsi glissés, le temps d'une journée de visite, dans la peau d'un élève et ont suivi les explications des animateurs sur les deux sites.

Une charte d'engagement tripartite entre le VALTOM, l'Education Nationale et les entreprises concernées est en cours d'élaboration.



Rencontre avec Fabienne Graffion,

Directrice et enseignante de la classe de CM2 de l'Ecole d'Aydat, « classe test » du parcours Vernéa :

Comment se sont déroulés les ateliers ?

J'ai trouvé la maquette expliquant la valorisation énergétique, très pédagogiques pour des classes de primaires. Elle permet de bien comprendre le processus qui est assez complexe, et d'aborder des éléments techniques comme le fonctionnement du four ou le traitement des fumées de façon simple et visuelle, même si les élèves peuvent regretter de ne pas « rentrer en vrai » dans l'installation, pour des raisons de sécurité. La vue du grappin et de la fosse à déchets a également été très marquante pour les élèves.

Comment avez-vous préparé la visite ?

J'ai adapté les informations et exercices du livret enseignant reçu avant la visite aux connaissances de ma classe (déjà très sensibilisée à la gestion des déchets car inscrite au dispositif Etablissements Témoins* depuis plusieurs années). Nous avons surtout revu les connaissances des élèves par rapport au trajet et au tri des déchets.

Y'a-t-il une poursuite à la visite prévue en classe ?

Oui, les carnets d'exercices distribués à la fin de la visite ont été travaillés par les élèves dès le lendemain, cela a d'ailleurs été l'occasion pour eux d'expliquer la visite à un de leur camarade qui était absent. Les élèves vont aller faire un exposé de leur visite à une autre classe de l'école et un article de notre magazine de l'école y sera consacré. Et pourquoi pas venir découvrir les autres parcours mis en place...

PAROLES D'ÉLÈVES :

« Les animateurs étaient gentils et répondaient bien à nos questions. »

« Tout était très bien expliqué. »

« La maquette était simple et permettait de comprendre beaucoup de choses. »

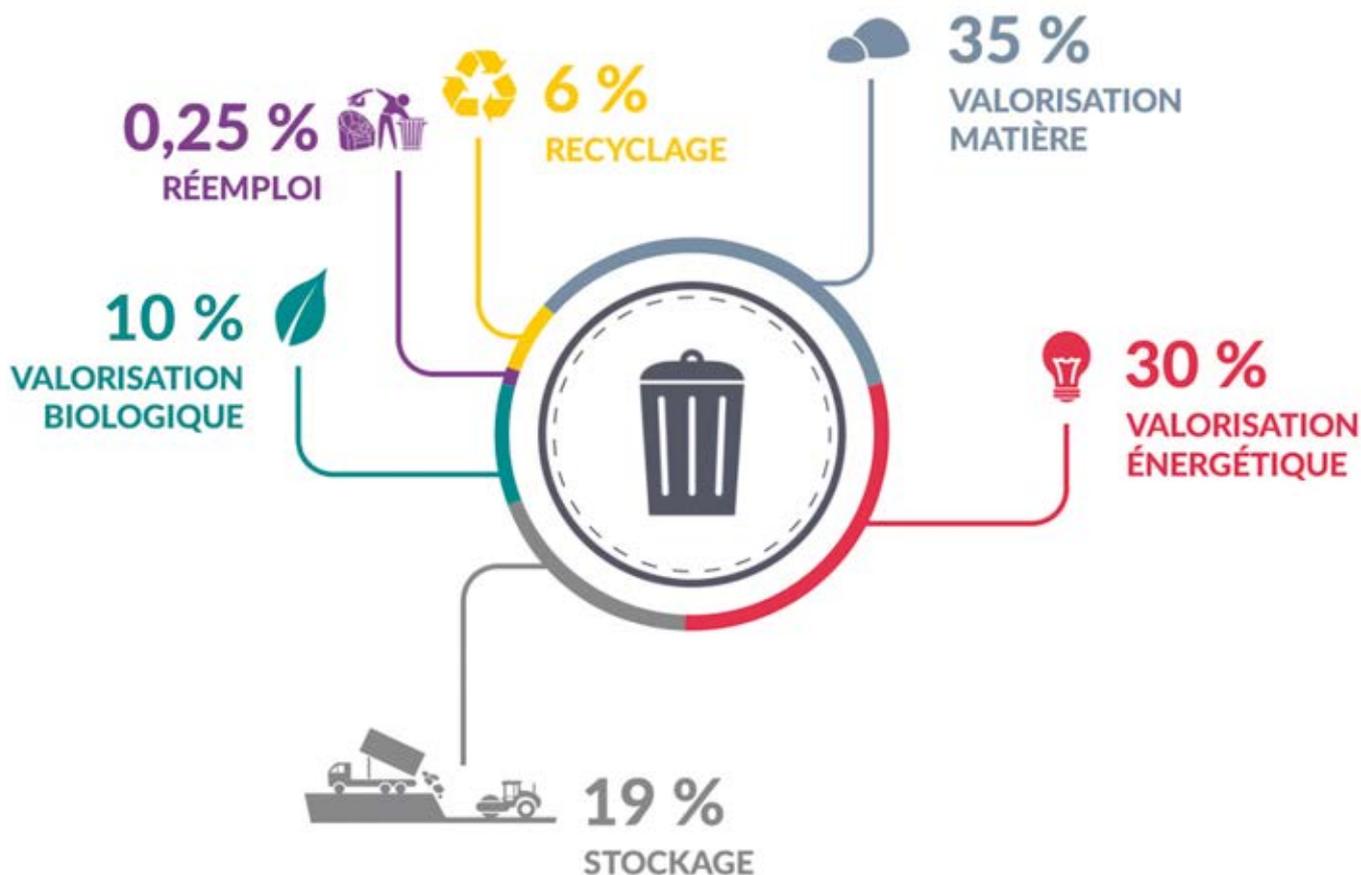
« C'est une chance d'être venus. »

« Je ne pensais pas qu'il y avait autant de techniques ! »

DES VISITES POUR LES GRANDS AUSSI !

A l'occasion de la Semaine Européenne de Développement Durable, du 30 mai au 5 juin 2016 les sites de Puy-Long et de Vernéa ouvrent leurs portes au grand public. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.valtom63.fr

81% DE DÉCHETS VALORISÉS*



BRAVO À TOUS POURSUIVONS NOS EFFORTS

*Donnés 2014



RETROUVEZ NOUS EN LIGNE



www.valtom63.fr



www.moinsdedechets.com



www.trashtest.fr

Valmag n°23 – avril 2016
Magazine du VALTOM
1 chemin des Domaines de Beaulieu
63000 Clermont-Ferrand
www.valtom63.fr
Directeur de publication : Laurent BATTUT
Responsable de rédaction :
Olivier MEZZALIRA
Rédaction : VALTOM / S. Leonard,
C. Joulin, F. Robert, S. Besserve,
M. Aledo, G. Laluque, F. Graffion
Crédit photos : VALTOM, Vernéa, Echaliér
Riot House, © STUDIO ID CLIC
Maquette et réalisation :
VALTOM / F. Dal Moro
Impression : L'imprimeur.com
Imprimé sur papier PEFC
Diffusion : VALTOM
Tirage : 6 000 exemplaires
Dépôt légal à parution - ISSN : 1767 – 6339

